

CHAMBRE DES MÉTIERES ET DE L'ARTISANAT (CMA)

Pour l'année 2014, la Province Nord apporte sa contribution au programme de formation « thématiques : accompagnement et professionnalisation des artisans et porteurs de projet » de la chambre consulaire Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA), au travers du versement d'une participation financière.

La public ciblé doit :

- être résident en Province Nord depuis plus de 6 mois;
- avoir plus de 18 ans ;
- être patenté ou porteur de projet;
- avoir son siège social basé en Province Nord.

Ce programme de financement concerne les actions suivantes :

- sensibilisation amiante / bâtiment / environnemental,
- pose de chauffe eau solaire,
- évaluation des risques professionnels,
- gestion d'entreprise Niveau 1,
- réponse aux appels d'offres,
- initiation informatique Internet,
- calculer mes tarifs,
- transport routier de personnes.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

CMA NOUMÉA (Siège social)

10 avenue James Cook
98800 Nouméa
Tél. 28 23 37 - cma@cma.nc
Lundi - jeudi : 07h30 - 16h00
Vendredi : 07h30 - 15h00

ANTENNE DE LA FOA

Avenue Ch. De Gaulle
(bât. de l'ancienne Mairie)
Tél. 46 52 86 - lafoa@cma.nc
Lundi - jeudi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30
Vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 15h30

ANTENNE DE KONÉ

Lotissement de l'internat
Tél. 47 30 14 - kone@cma.nc
Lundi - jeudi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30
Vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 15h30

ANTENNE DE KOUMAC

Rue G. Baudoux
(face aux ALEP)
Tél. 47 68 56 - koumac@cma.nc
Lundi - jeudi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30
Vendredi : 07h30 - 12h00 / 13h00 - 15h30

ANTENNE DE POINDIMIÉ

5, lotissement Secal
Tél. 42 74 82 - poindimie@cma.nc
Lundi - jeudi : 07h15 - 12h00 / 13h00 - 16h15
Vendredi : 07h15 - 12h00 / 13h00 - 15h15